

FRANC MAÇONNERIE ET SOCIÉTÉ

Cercle d'étude et d'expression publique
« Pour faire vivre la fraternité »

Jean-Michel DARDOUR, Président et le Bureau ont le plaisir de vous convier
au premier Dîner-Dialogue du Cercle Franc-Maçonnerie et Société

Yves BIGOT,
Président de TV5 Monde
et

Bernard de BOSSON

Ancien Grand Maître de la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique
Opéra
Ancien Président de Warner Music

sur le thème

"Quelle place pour la joie en temps de crise ?"

**Le jeudi 5 septembre à 20h00
au Restaurant du Sénat**

Palais du Luxembourg, 15ter rue de Vaugirard, 75006 Paris
(accueil, apéritif, à partir de 19h00)

Peut-on construire la joie en nos temps incertains ? Un profane et un franc-maçon dialoguent à propos de la joie en temps de crise.

Plus que du malheur, est-ce peut-être plutôt du désarroi, de la perte de repères, perte de sens, que l'époque voudrait imposer sa sinistrose, sa peur, son manque de courage et de vigilance, alors que l' « on devrait être capable de voir que les choses sont sans espoir et pourtant être déterminé à les changer » (Scott Fitzgerald).

La joie, conscience d'être, est au cœur de toutes les spiritualités, de toutes les religions et de certaines grandes philosophies, rappelant sans cesse à l'homme qu'il possède un joyau.

De la même racine que joie, ce joyau, pierre pure, est l'essence incorruptible de l'être, la marche en avant, l'accomplissement ultime de l'homme.

**REGLEMENT OBLIGATOIRE DE LA RESERVATION
AVANT LE 2 SEPTEMBRE
au moyen du Bulletin ci-joint.**

FRANC MAÇONNERIE ET SOCIÉTÉ

BULLETIN DE RESERVATION

à retourner avant le 02 SEPTEMBRE 2013

avec votre paiement à

Bernard OLLAGNIER / FMS – 35 RUE BISSON - 75020 PARIS

Email : contactfms@yahoo.fr

DINER DU 05 Septembre 2013 A 20 H 00

M. _____

FONCTION _____

ORGANISME _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____ FAX _____ PORTABLE _____

ACCOMPAGNE(E) de _____

MODALITES D'ACCES :

RESERVATION FERME ET DEFINITIVE :

Participation aux frais : 50 € par personne non-membre de FMS
(45 € par personne membre de FMS)

TOTAL : COUVERT(S) X € = Euros

dont Reçu sera remis à l'accueil.

A régler obligatoirement par chèque bancaire établi à l'ordre de :
Franc-Maçonnerie et Société

Conformément aux règles du Sénat, aucun paiement ne sera possible sur place.

**Chaque réservation sera acceptée
avec le règlement joint à ce Bulletin.**